

Audition du 6 novembre 2015 dans le cadre du débat scientifique et public
« développement du jeune enfant, modes d'accueil et formation des
professionnels »

Je souhaiterais tout d'abord remercier Madame Sylviane Giampino, Chargée de mission mais également vous tous, Mesdames et Messieurs, de m'avoir invitée en tant que représentante de la pensée et de la pédagogie Montessori à partager avec vous cette réflexion autour du développement du jeune enfant, de ses modes d'accueil et de la formation des professionnels.

La pédagogie Montessori conçoit l'éducation comme
« une aide à la vie ».

Elle est celle qui, dans sa finalité, permet à l'enfant de s'adapter au fil de son développement à la société dans laquelle il vit tout en lui donnant la capacité de devenir un adulte créatif, membre à part entière de cette société.

L'éducation comme une aide à la vie, il nous faut donc partir de la vie. Notre première interrogation se portera sur l'enfant lui-même : Qui est-il ?

Il est donc essentiel, de notre point de vue, de chercher à comprendre l'enfant, la complexité de son développement et la singularité de son Être et ce, tout au long de son développement.

Nous pourrions formuler les demandes successives que l'enfant adresse à son environnement en général et à l'adulte en particulier, qui vont de la naissance à la fin de l'adolescence de la manière suivante:

« Aide-moi à être » Pour ce qui va de la naissance à trois ans: Temps de la construction de l'identité, de l'Être, premier niveau de conscience, premier niveau d'autonomie. Il faut Être, pouvoir s'orienter dans ses relations avec le monde et les autres. Il s'agit de se sentir vivant dans son corps pour explorer le monde.

Puis vient le temps du « faire, » pouvoir maîtriser le monde « Aide-moi à faire par moi-même ». Phrase écrite par M. Montessori dans son livre « L'enfant et la famille » (Ed DDB, 1936),

Vient ensuite, le moment où l'enfant adresse à l'adulte et à l'environnement cette demande d'aide à penser: « Aide-moi à penser, savoir, connaître par moi-même».

Cela peut se réaliser si l'enfant entre la naissance et six ans à eu cette liberté d'action, la possibilité de réaliser des expériences sensorielles précises qui demeurent l'antichambre de la pensée abstraite chez l'enfant.

Enfin l'adolescence : « Aide-moi à me réaliser au service des autres ».

Alors l'éducation comme une aide à la vie prend toute sa dimension car la fin de l'adolescence signe l'entrée dans l'âge adulte et fait alors de la personne un être adapté à son environnement car les environnements précédents successifs ont été adaptés à l'enfant

Là réside pour nous une des clés du développement :

Adapter l'environnement, et ajuster les attitudes de l'adulte (qui est partie prenante de l'environnement) à chaque étape de développement de l'enfant afin que, le jeune adulte, in fine, puisse s'adapter à son environnement en devienne un membre actif et créatif : il se réalise ainsi sur le plan personnel et apporte sa contribution à la société.

Quelles sont les composantes de l'environnement pour l'enfant de la naissance à trois ans.

I. . L'adulte préparé à accueillir l'enfant :

Cela passe par une connaissance théorique du développement de l'enfant, la reconnaissance de l'importance vitale de « l'activité spontanée » chez l'enfant.

L'activité spontanée comprise comme l'expression d'une énergie psychique de l'enfant qui cherche à s'organiser dans sa rencontre avec l'environnement.

C'est l'expression d'une cohérence intérieure naissante qui cherche à se construire.

- Importance de la préparation de l'environnement à partir des sensibilités intérieures de l'enfant : besoin d'ordre, besoin de langage, besoin de mouvement autonome, besoin de relations sociales sécurisantes, et besoin d'expériences sensorielles. De là, la nécessité et l'importance de l'observation de l'adulte envers l'enfant libre d'agir dans cet environnement construit sur ces bases.
- Importance de la « préparation intérieure » de l'adulte ou comment créer en soi la capacité d'articuler la connaissance de l'enfant théorique avec la rencontre de l'enfant réel et quelle posture cette compréhension va-t-elle déterminer chez le professionnel.
 - ✓ Importance de l'attention et de la qualité des soins prodigués à l'enfant. L'enfant est alors sujet de la relation
 - ✓ Importance de la présentation des aides au développement. Les aides au développement introduisent l'enfant au monde de la Culture.

Ils permettent le processus d'humanisation de l'enfant.

Les objets ne sont pas suffisants en eux-mêmes pour cette construction là. Ils doivent être « présentés », offerts comme un présent, œuvre et source de Culture. La présentation est l'acte de transmission de la Culture ouvrant la voie à une activité humanisante pour l'enfant.

Cela suppose que le professionnel soit dans un « ici et maintenant » de la relation ; la conscience qu'il a de son acte professionnel constituera un étayage au développement de la conscience chez l'enfant.

La présentation sera précise, lente avec des gestes épurés ce qui lui donnera toute sa puissance.

- Importance de la protection de l'activité de l'enfant: ne pas interrompre l'enfant dans son activité mais le laisser aller au bout de son cycle.
- Possibilité pour l'enfant de choisir son activité si petit soit-il !

II. L'environnement matériel préparé à accueillir l'enfant: Il doit répondre aux besoins déterminés par les sensibilités intérieures de l'enfant vis-à-vis de certains aspects de l'environnement entre la naissance et six ans (sensibilités telles que l'ordre, le mouvement, le langage, le développement et le raffinement des perceptions sensorielles et le développement social.)

L'environnement dans son agencement permettra l'orientation et l'exploration de l'enfant qui développera ainsi son mouvement libre et autonome.

L'environnement préparé est aussi ce lieu qui permettra à l'enfant de grandir parce qu'il pourra agir, répéter et aller au bout de son activité jusqu'à ce que son intérêt soit épuisé.

III. Les Aides au développement ou le matériel spécifique support d'activité autonome donc support d'humanisation.

Elles vont permettre l'organisation psychique, émotionnelle, physique, sociale, cognitive de l'enfant.

Elles doivent être limitées en qualité et en quantité. Elles isolent une perception pour ce qui est des activités de développement sensori-moteur.

Ce sont des objets vrais, de la vie quotidienne, adaptés à la taille et à la force de l'enfant pour les activités de « vie quotidienne », comme les activités de préparation de nourriture, ouvrir et fermer des boîtes, emboîter des solides etc....

Elles sont le support du développement de l'autonomie et de l'indépendance, elles sont donc le support d'adaptation de l'enfant à son environnement.

Elles sont le support du développement du langage en lien avec l'attitude attentive et précise que l'adulte apporte à sa relation à l'enfant dans l'appréhension des objets et des actions réalisées.

Elles favorisent le développement de l'attention puis de la concentration, vecteurs de la construction « senso-psycho-motrice-langagière » de l'enfant.

Elles favorisent le développement de la volonté, de la confiance en soi et de l'estime de soi

AXES de réflexion autour de la formation :

5 métiers principaux nous semblent au coeur des modes d'accueil de la petite enfance : les assistantes maternelles, le personnel ayant un CAP petite enfance, les auxiliaires de puériculture, les éducateurs de jeunes enfants et les puéricultrices;

L'enfant et son accueil sont le coeur commun de leur métier et de leurs actions. Par conséquent plusieurs aspects de leur formation devraient faire l'objet d'un tronc commun de formation :

- La connaissance du développement psychologique de l'enfant de la naissance à trois ans,
- l'observation attentive,
- la connaissance des outils permettant son développement.

Ces trois axes fondamentaux nous semblent être le moyen de permettre aux différents professionnels de prendre conscience qu'ils accompagnent non seulement un enfant dans son développement mais aussi le futur de l'humanité.

Lors de l'audition la question de « l'effet de mode Montessori » qui semble s'emparer du grand public a été soulevée. En effet de nombreuses « écoles » ou structures de la petite enfance qui se revendiquent de cette pédagogie voient le jour. Le nom « Montessori » n'ai pas protégé si bien que chacun peut ouvrir une école, un établissement portant ce nom.

L'association Montessori de France et l' Institut Supérieur Maria Montessori sont deux associations représentant, en France, l'Association Montessori Internationale et déplore cet état de fait car bon nombre de ces établissements ne sont pas adhérents à l'Association Montessori de France garante de la pédagogie.

Actuellement des professeurs des écoles mettent en place dans leur classe ce qu'ils appellent « des ateliers Montessori ». Là aussi, certains suivent des formations auprès de l'Institut Supérieur Maria Montessori, seul centre de formation agréé par l' Association Montessori internationale, en France; d'autres suivent de formations auprès de personnes proposant des formations non reconnues. Il y a donc lieu d'être là encore assez vigilant sur le développement de cette tendance au sein même de l'Education Nationale.

La question du coût des écoles Montessori a été aussi abordée. Il est un fait que les écoles sont des écoles privées hors contrat pour la plupart, le mouvement Montessori en France le regrette.

En ce qui concerne les structures de la petite enfance, elles entrent dans le cadre normal du financement des structures petite enfance donc la question ne se pose

Patricia SPINELLI

Directrice de l'Institut Supérieur Maria Montessori